

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

D 368 NICARAGUA: LES EVEQUES DEMANDENT LE RETABLISSEMENT DES GARANTIES ET LIBERTES INDIVIDUELLES

Sous couvert de la loi martiale, édictée en 1974, une répression sanglante atteint tout particulièrement les milieux paysans du pays (cf. DIAL D 324 et D 332).

Devant cette situation, l'épiscopat nicaraguayen vient de prendre officiellement position le 8 janvier 1977, dans une déclaration reproduite ci-dessous.

(Note DIAL)

LETTRE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NICARAGUAYENNE

Comme évêques de Nicaragua, mis au service du peuple pour enseigner, gouverner et sanctifier son Eglise, nous avons le devoir de vous annoncer la Bonne nouvelle du salut en actualisant son message de façon à restaurer le sens de la justice dans notre pays. Les événements et la situation de l'heure présente nous pressent, dans notre conscience de pasteurs, de vous présenter un message d'espérance et d'amour.

Notre devoir de prêcher librement, toujours et partout, le message de l'évangile (Evangelii Nuntiandi n° 78) ne peut être parfaitement rempli que par le renouveau des joies et des espérances des hommes. En vous invitant à vivre une nouvelle année plus accordée à l'évangile que nous annonçons, nous voulons réfléchir avec vous sur quelques problèmes qui inquiètent davantage les chrétiens comme les citoyens en général.

Nous rejetons toute forme de violence

Nous sommes angoissés par la souffrance de notre peuple, qu'il soit urbain ou paysan, riche ou pauvre, civil ou militaire, qui crie vers Dieu dans sa recherche de protection du droit à la vie et de jouissance pacifique du produit de son travail.

Malheureusement, la plupart de ses souffrances sont provoquées et causées par ses frères nicaraguayens. Nous présentons et rappelons ici quelques-uns de ces événements; nous le faisons en dehors de toute prise de position politique de parti et dans le seul but de parvenir à une conversion sincère de chacun et de tous ceux qui s'emploient à rechercher la paix:

- L'état de terreur oblige de nombreux paysans désespérés à s'enfuir de leurs maisons et de leurs terres cultivées, situées dans les régions montagneuses de Zelaya, Matagalpa et Las Segovias;
- Les accusations et les arrestations arbitraires, suite à de vieilles querelles et des rancunes personnelles, contribuent à créer un climat d'appréhension;
- Les interrogatoires des suspects continuent, avec usage de méthodes dégradantes et inhumaines: cela va des tortures et des viols aux exécutions sommaires, sans jugement préalable ni civil ni militaire;
- Il est prouvé que de nombreux hameaux ont été pratiquement abandonnés; des maisons et des affaires personnelles brûlées; ce qui a poussé les gens à

s'enfuir désespérément et sans recours.

Ces agissements, loin de conduire à la justice, augmentent les passions et perturbent l'ordre public. Elles mettent les autorités en marge des lois de la nation et de tout principe respectable d'ordre public, à l'égal de ce font des mouvements qui s'intitulent libérateurs mais qui favorisent le débordement des passions et conduisent aux vengeances personnelles, pour finalement aboutir à ce que de "nouveaux maîtres" manipulent la chose publique au détriment des libertés de l'homme.

En faisant cette présentation sommaire et globale du problème qui nous préoccupe, nous ne prétendons pas en épuiser tous les aspects; nous voulons simplement provoquer une réflexion sérieuse, constructive et ouverte à tous. Il y a urgence à cette réflexion devant la gravité des conséquences morales et sociales qui se traduisent aujourd'hui par l'affaiblissement de l'ordre public.

La conséquence pratique de ces agissements, c'est l'augmentation des déséquilibres et des malheurs de la nation:

- D'un côté les terres et les richesses s'accroissent dans les mains de quelques-uns;
- D'un autre, d'humbles paysans sont dépouillés de leurs champs sous la menace et grâce à l'état d'urgence;
- De nombreux crimes restent impunis, ce qui constitue une nouvelle atteinte aux droits fondamentaux de la personne;
- Le nombre des prisonniers détenus sans jugement va en augmentant, sans qu'ils aient la possibilité légale de se défendre.

Ingérence dans le domaine religieux

Une autre anomalie qui porte atteinte à l'exercice des libertés essentielles, c'est l'ingérence dans le domaine religieux:

- Dans certains hameaux de Las Segovias, les autorités exigent une autorisation spéciale pour toute réunion de catholiques;
- Dans d'autres endroits des régions montagneuses de Zelaya et de Matagalpa, les patrouilles militaires ont transformé les chapelles catholiques en casernement;
- Certains catholiques, délégués de la Parole de Dieu, ont été l'objet de pressions pour qu'ils refusent de collaborer avec les prêtres missionnaires;
- Il existe des cas où les délégués de la Parole de Dieu ont été enlevés par des éléments de l'armée, puis torturés, et d'autres qui ont disparu;
- Certains responsables des conseils de communautés rurales ont subi le même sort.

La dignité humaine

Toutes ces pratiques et d'autres semblables, qui sont en elles-mêmes contraires à la dignité humaine et aux droits fondamentaux de la personne, portent atteinte à la civilisation et sont en opposition totale au plan de Dieu. Le Christ est catégorique sur ce point: "Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait" (Matthieu 25,40).

Réfléchissons.-A qui profite cette situation de terreur et d'extermination injuste? - Chercherions-nous, par hasard, à usurper le droit de Dieu en nous considérant comme les maîtres de la vie et de la mort? - Les simples convenances personnelles de quelques-uns peuvent-elles justifier les exactions contre le prochain? - La violence est-elle le moyen ou le chemin du changement

de nos institutions pour leur amélioration? - "Ôter la vie, c'est ôter la paix".
- Violent le droit et les lois constitutives de la nation, c'est provoquer le désordre institutionnel. - S'en prendre injustement à l'homme, c'est tenter Dieu.

L'espérance chrétienne

La foi chrétienne exige constamment de nous un changement de comportement dans une conversion aux lois de Dieu et dans une meilleure vie commune avec notre prochain. "Les temps sont accomplis. Le royaume de Dieu est proche. Convertissez-vous et croyez à l'évangile" (Marc 1, 15)!

Nous voulons tous gagner notre pain quotidien et vivre notre vie journalière en dehors des troubles provoqués par les forces de la répression. Nous ne voulons pas nous sentir "acculés" mais libres dans le service de Dieu et de notre prochain, avec amour et dévouement. Il est vrai que tant que nous vivons sur cette terre nous ne pourrions pas parvenir à la plénitude d'une vie de justice et d'amour; du moins pouvons-nous en poser les bases, afin que dans le respect et l'estime réciproque nous parvenions à édifier une patrie laborieuse; nous le ferons en accomplissant cette tâche chrétienne d'une vie vécue avec amour et sans haine destructrice.

En conclusion nous sommes invités, au début de cette année nouvelle, à reconsidérer sérieusement nos agissements et notre organisation sociale actuelle, qui sont aussi le fruit de nos dispositions de coeur. La paix s'élabore dans l'intimité de la conscience. Le pape Paul VI nous l'a dit dans son nouvel appel à la paix pour l'année 1977: "Si tu veux la paix, défends la vie!" Comme chrétiens, comme citoyens, nous avons l'obligation impérative de travailler à cette paix en la faisant déjà au fond de nos coeurs.

Nous résumons en trois points l'appel adressé à la conscience de tous les nicaraguayens et aux autorités gouvernementales. Concrètement, nous demandons:

- 1) La protection de la vie et du travail des gens, ainsi que le rétablissement des garanties individuelles;
- 2) Le jugement approprié des délits de droit commun et de ceux dits "politiques";
- 3) La liberté de promouvoir un ordre plus juste et plus équitable.

Toutes choses qui ne peuvent être obtenues sans la liberté d'expression et sans la liberté religieuse.

A tous, notre bénédiction avec les paroles de l'apôtre Pierre: "N'ayez pas peur, ne craignez pas leurs menaces. Continuez d'adorer dans vos coeurs le Seigneur Christ. Soyez toujours prêts à répondre à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous" (I Pierre 3, 14-15).

Fait à Managua, le 8 janvier de l'an de grâce 1977.

Manuel Salazar E. évêque de León et président de la Confér. épiscop.
Salvador Schlaefer F. vicaire apostolique de Bluefields, vice-président.
Leovigildo López F. évêque de Granada
Miguel Obando Bravo archevêque de Managua
Julián L. Barni S. évêque de Matagalpa
Pablo A. Vega, prélat de Juigalpa
Clemente Carranza L. évêque de Esteli y Srio

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement: France 150F - Etranger 175F (avion: tarif spécial)
Directeur de la publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

D 368-3/3

Commission paritaire de presse: n° 56249